REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 12 février 2007 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU l'arrêté du 12 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er - La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère de l'agriculture et de la pêche instituée par l'arrêté du 12 février 2007 susvisé est fixée ainsi qu'il suit :

A - REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires :

- Monsieur Jacques CLEMENT, chef du service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice mobilité, emplois, carrières au secrétariat général ;
- Monsieur Didier PERRE, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Patrick WEBER, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Sylvie TERRAILLOT, chef de la mission des affaires générales au secrétariat général ;
- Monsieur Kevin AUBERT, chef du service du personnel de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière ;
- Monsieur Julien VIALLON, directeur adjoint des ressources humaines de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation ;
- Monsieur Marc CASTAINGS, chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général.

Membres suppléants :

- Monsieur Bertrand MULLARTZ, adjoint au chef de service des ressources humaines au secrétariat général ;
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières au secrétariat général ;

- Monsieur Mathias SCHUBEL, chargé de mission auprès du chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Marc MICHEL, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Yamina HANAIZI, chef du bureau d'administration des personnels au secrétariat général ;
- Monsieur Christophe PRIMA, service recrutement emploi formation de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière ;
- Madame Isabelle POUGET, direction des ressources humaines de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation ;
- Madame Florise CAO, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général.

B - REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Membres titulaires :

- Monsieur Frédéric ROY	adjoint technique principal de 1ère classe	UNSA
- Monsieur Frédéric PHALIPPOU	adjoint technique principal de 1ère classe	CGT
- Madame Annick VERGEER	adjoint technique principal de 2ème classe	FO
- Monsieur Olivier SAUVINET	adjoint technique principal de 2ème classe	UNSA
- Monsieur Emmanuel QUENELLE	adjoint technique de 1ère classe	FO
- Madame Isabelle DEGEMBE	adjoint technique de 1ère classe	CGT
- Madame Aline LELEGARD	adjoint technique de 2ème classe	UNSA
- Monsieur Jean-Pierre FARKAS	adjoint technique de 2ème classe	FSU

Membres suppléants :

- Madame Victoire PAROT-MEZEN	adjoint technique principal de 1ère classe	UNSA
- Monsieur Salah Messaoud-Djebara	adjoint technique principal de 1ère classe	CGT
-	adjoint technique principal de 2ème classe	FO
-	adjoint technique principal de 2ème classe	UNSA
- Madame Karine GARNIER	adjoint technique de 1ère classe	FO
- Madame Sabrina BOURDON	adjoint technique de 1ère classe	CGT
- Madame Florence BORDE	adjoint technique de 2ème classe	UNSA
- Monsieur Julien BOUYAULT	adjoint technique de 2ème classe	FSU

Article 2 – L'arrêté du 12 mai 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le 03 DEC. 2015

L'adjoint au sous-directeur
du développement professionnel
et des relations sociales

Grégoire JOURDAN